

Fermes solaires en vue

Des champs de panneaux photovoltaïques à Auriac-sur-Dropt et Lévigac-de-Guyenne vont apporter de nouveaux revenus aux communes et aux agriculteurs.

Il y a cinq ans que ces projets mijotaient. On les doit à la société francilienne S4E-JEI spécialisée dans l'étude et la construction de projets énergétiques. Intéressée par le bon ensoleillement du Sud-Ouest, cette entreprise va dès fin 2017 concrétiser ses premiers projets en Marmandais : la « plantation » à 70 cm du sol de 7.500m² de panneaux solaires à Auriac/Dropt, et 2.000m² à Lévigac, avec respectivement une capacité de production de 7,18 et 1,99 mégawatts. Sachant que les grandes installations fournissent 200 à 300 mégawatts, celles-ci seront donc de taille très raisonnable. Dès leur mise en service mi 2018, elles produiront de l'électricité achetée et mise en consommation par ERDF.

Ralenti par des crottes de vison

« Depuis cinq ans, nous avons réalisé de lourdes études d'impact, notamment pour la faune et la flore » explique le maître d'ouvrage Rémi Lanzenberg. « Ça a été très contraignant notamment à Auriac-sur-Dropt où une partie du terrain longe la rivière, et où des crottes de vison blanc ont été trouvées. Nous avons donc laissé une bande de 40m de large pour la bonne circulation des animaux. L'aspect visuel aussi sera respecté avec des arbres qui borderont les champs concernés. Rappelons également que ces installations ne sont pas dangereuses, contrairement à l'éolien... »

Rémi Lanzenberg ne manque pas d'arguments pour justifier ces installations. « La culture au sol ou l'élevage reste possible; par exemple à Auriac, l'agriculteur avait mis cette terre en jachère car c'en était plus rentable. Il y envisage maintenant un élevage de brebis. Pour les exploitations en difficulté de gestion ou en reconversion, c'est une nouvelle source de revenus; idem pour les communes qui perçoivent des taxes. Dans ce cas, ça représente 56.000€ annuels dont la moitié pour la commune et l'autre pour le département. » Des fermes solaires pour pallier aux difficultés de certains agriculteurs ? En tout cas l'enquête publique d'Auriac vient de rendre un avis favorable, celle de Lévigac est en cours, et tant les maires que les Chambres consulaires concernés ont approuvé les projets. Si tout va bien (le préfet doit encore donner son aval), l'entreprise S4E-JEI poursuivra ses prospections sur le secteur.